



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 26 janvier 2022

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 26 JANVIER 2022

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) s'est réunie le mercredi 26 janvier 2022 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, une demande d'autorisation d'exploitation commerciale a été examinée :

- **Extension de l'ensemble commercial « Cœur Colombe » par la création d'un magasin de bricolage à l enseigne BRICOCASH, sis 153-155 rue Louis Mallet à BOURGES (18000).**

Déposée par : SA L'Immobilière Européenne des Mousquetaires, dont le siège social est situé 24 rue Auguste Chabrières à PARIS (75015).

Surface de vente demandée : 4 474 m².

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 9 avis favorables
- 1 abstention

Contact presse :
**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX